

# Une histoire de cartes postales

Autor(en): **Bruhin, Francine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1994)**

Heft 64-65: **Portrait Jean-Pierre Eichenberger : un suisse créatif**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847947>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ture et de congrès. Le complexe de bâtiments, dessiné par l'architecte français Jean Nouvel, coûtera la bagatelle de 180 millions de frs.s., dont 94 millions seront pris en charge par la ville. Thomas Held, l'administrateur de la société qui gère le projet, a même réussi l'exploit de trouver 600 donateurs qui ont déjà promis de verser 40 millions de frs.s. L'édifice comportera un musée des beaux arts, un auditorium de 1800 places - qui devrait être déjà prêt pour les Semaines musicales d'août 1998 - et une salle polyvalente.

**OB.** Les électeurs du canton d'Obwald ont accepté la nouvelle loi cantonale sur les constructions. Il s'agit d'une loi cadre censée résoudre les problèmes actuels dans ce domaine. Ce que veulent les auteurs de cette loi est une utilisation du sol équilibrée et économique, ainsi qu'un développement raisonnable et ordonné des zones d'habitation. La loi est assortie d'une ordonnance d'application. Plus claire que la précédente, elle va dans le sens d'une déréglementation, notamment par le biais d'une simplification et d'une accélération des procédures d'autorisation, tout en accordant davantage d'autonomie aux communes. La précédente loi ne comptait pas moins de 5 lois, règles d'applications et autres ordonnances...

**SG.** L'obligation d'accepter un mandat parlementaire et de le remplir jusqu'à la fin de la législature sera abrogée dans les communes citadines du canton de St Gall; ainsi en a décidé le souverain. Actuellement, le recrutement de candidats pour les Parlements des grandes communes et galloises ne pose pas de problèmes. Le système proportionnel règle par ailleurs la succession en cas de retrait prématuré d'un député. Dans les petites communes rurales, qui connaissent le scrutin majoritaire, l'obligation de mandat restera toutefois de rigueur.

**TI.** Les Tessinois ont dit non à l'initiative lancée par la Lega dei Ticinesi tendant à élever les limites d'exonération fiscale. La Lega proposait en effet d'exonérer les personnes seules ayant un revenu imposable inférieur à 16.100 frs.s. par an et de fixer cette limite à 25.900 frs.s. pour un couple. Cela aurait représenté une diminution de recettes de 128 millions de frs.s. pour les caisses cantonales et de 109 millions pour les communes.

**VS.** C'est dit : le Valais proposera sa candidature aux Jeux Olympiques d'hiver de 2002. Avec une majorité de 61%, les Valaisans ont dit "oui" à la garantie de déficit assurée par le canton. Cette garantie s'élèvera à 30 millions de frs. S'y ajouteront les 30 millions promis par la Confédération, les 15 millions que doit apporter Sion et les 15 autres millions exigés de l'ensemble des communes qui accueilleront des épreuves. A ce titre, il est intéressant de noter que c'est la vallée de Conches, organisatrice des épreuves de ski de fond, qui a le plus largement soutenu le projet; plus de 75% des électeurs ont en effet dit oui. Cette adhésion est à tempérer au regard d'autres résultats, émanant en particulier de Brigue (53% de non) et de Monthey (55% de non). "On constate un moindre engouement dans les villes à caractère industriel, que dans les montagnes à caractère touristique", a déclaré le Conseiller National Pascal Couchepin, qui n'a jamais caché son peu d'enthousiasme pour le projet ni ménagé ses critiques. Brigue s'est sans doute montrée plus préoccupée par sa reconstruction. Quant à Monthey, elle ne se satisfait apparemment pas de n'accueillir que les épreuves de patinages de vitesse et se considère du coup comme un site "au rabais". ■

## PHILATÉLIE

# Une histoire de cartes postales

PAR FRANCINE BRUHIN

Merci à M. Vuilleumier pour le prêt de sa collection de cartes postales.

Qui sait, peut-être avez-vous encore, au fond d'un tiroir ou marquant un livre, une de ces cartes postales aux couleurs chatoyantes, humbles souvenirs d'un passé oublié, petits rectangles de cartons qui, pourtant, racontent l'histoire de la Suisse à leur façon.



Le 16 décembre 1909 naissait à Berne le Comité de la Fête nationale, qui devait du reste changer de nom huit ans plus tard pour s'appeler le Comité national suisse pour la Fête du 1<sup>er</sup> août. Les Suisses étant êtres de consensus, le comité était politiquement et religieusement neutre. Une des activités de ce comité fut de travailler à la création et au développement d'un art - qu'il soit pictural ou littéraire - consacré à la célébration de la fête nationale. C'est ainsi que pour chaque 1<sup>er</sup> août, le comité mit en vente, en collaboration avec la direction des Postes, un "entier postal".

Un "entier postal" est en fait une carte postale comportant un timbre déjà imprimé. De 1910 à 1938, le comité et la Poste éditérent ainsi des cartes postales illustrées la plupart du temps d'un épisode de l'histoire suisse. A tout seigneur tout honneur : la première carte du genre rendit hommage à deux héros nationaux suisses : Tell et Winkelried. "Les gardiens de la patrie". Ainsi, les cartes exaltèrent tour à tour l'attachement à la patrie (en 1911, elles reprenaient un épisode des guerres de Bourgogne), la solidarité (en 1915), les vertus familiales, le respect des anciens, les grands hommes (de Pestalozzi à Henri Dunant...) etc. On les trouvait à la vente du 1<sup>er</sup> au 31 juillet. Elles étaient en outre vendues à un prix légèrement plus élevé que celui des timbres normaux : une carte comportant un timbre de 5 centimes était vendue 20 centimes, celle à 10 cen-

times était vendue à 30 centimes etc. Très vite, une partie des bénéficiaires de la vente des cartes fut versée à une grande cause, chaque année différente, comme il en est aujourd'hui pour la vente des insignes du 1<sup>er</sup> août. En 1911, ce fut au profit de faibles d'esprits aveugles et d'enfants invalides. En 1912, pour la Croix Rouge; en 1913 pour la recherche contre la tuberculose; en 1914, pour la Fondation Pestalozzi "Neuhof"... Arrivèrent les années de guerre et une nécessaire solidarité se mit en place. En 1915, le comité du 1<sup>er</sup> août recueillait des fonds pour les Suisses dans le besoin. Un an plus tard, c'était pour les miliciens en prises aux difficultés. 1917 (comme 1937 d'ailleurs) fut vouée à la Croix Rouge, l'année suivante aux soldats suisses. La paix permit à l'institution de penser à la culture: en 1919, les fonds furent versés à des artistes suisses. La formation des jeunes (en 1920, puis en 1930 pour les écoles suisses à l'étranger), tout comme l'aide aux mères en difficulté en 1926, ou aux infirmières invalides en 1927, l'année suivante étant consacrée aux personnes âgées, ne furent pas non plus oubliées. Aujourd'hui, je l'ai dit, les insignes du premier août ont pris la relève. Mais on ne peut s'empêcher de regretter ces cartes, souvent joliment illustrées, qu'envoyaient nos grand-mères. Peut-être que la poste, un jour, répètera son geste de 1991 : cette année-là, elle publiait l'ultime entier postal, en commémoration du 700<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération. ■



PHILATÉLIE  
LE MESSAGER SUISSE  
JUILLET/AOÛT 94  
27

1929.  
"Deux jeunes hissant le drapeau".  
De J. Courvoisier.



1920.  
"Buchenons".  
De M. B. Wieland.



1911.  
Un épisode des guerres  
de Bourgogne.



1910.  
"Les gardiens de la patrie :  
Tell et Winkelried".  
De R. Schaub.

THE WINKELRIED-DER-HEIMLICH  
+ DIE-GRÄNDLICH